

INFOS TRAVAUX

POSE DE FIBRE PROPRIÉTAIRE

Canal du Centre

De janvier à
septembre 2023



OBJET DES TRAVAUX :

La pose de fibre optique à usage privé VNF, en immergé, a pour objet de relier les écluses et les ouvrages de gestion hydraulique entre eux. La modernisation du canal du Centre s'inscrit dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) conclu entre l'État et VNF qui donne une vision du fluvial à 10 ans et des moyens associés.

Objectifs poursuivis :

Fiabiliser et fluidifier les échanges d'informations

Homogénéiser les technologies

Moderniser les réseaux de télé-communication

Faciliter l'exploitation et la maintenance du réseau

Améliorer la qualité de service aux usagers
et assurer leur sécurité

CONSIGNES CHANTIER



Aborder avec
prudence la zone
et redoubler de
vigilance



Cyclistes pied à
terre



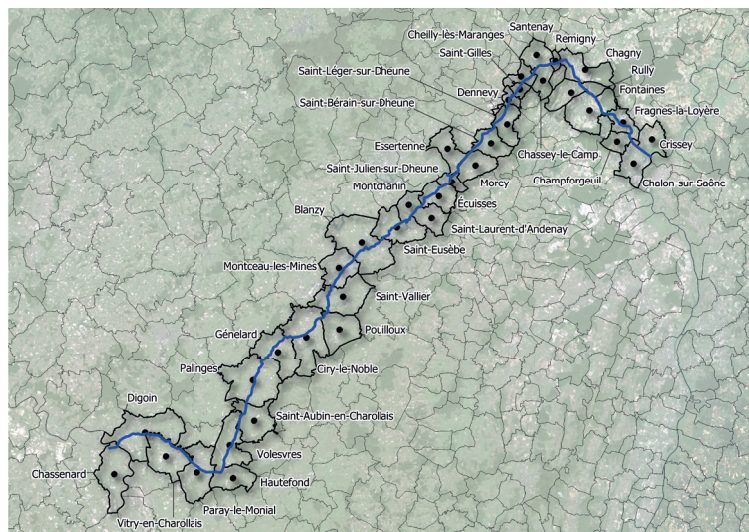
En présence
d'intervenants
de chantier,
adapter
sa vitesse



En cas
d'urgence :

International	112
SAMU	15
Police	17
Pompiers	18

LOCALISATION



PROCÉDÉ DE POSE :

- La pose de fibre immergée s'effectue depuis la berge le plus souvent possible, pour éviter la gêne des usagers de la voie d'eau ;
- Pour les berges inaccessibles, la pose de la fibre est réalisée depuis une embarcation.

ENJEUX ESSENTIELS :

- Réduire au maximum l'impact du projet sur l'environnement et les paysages ;
- Assurer la sécurité des usagers, des intervenants et des agents VNF pendant les travaux.

PROTECTION DE LA FIBRE

- La fibre est protégée mécaniquement et lestée pour qu'elle trouve sa place dans le fond du canal ;
- Un arrimage discret et cohérent avec le paysage est réalisé pour le contournement des points durs.